

# La lettre **e** infos



N°22  
JANVIER  
2022

de Montboucher  
sur Jabron

## **Bruno Almorice** : « En 2022 débutera un important projet sur l'ex Agora »



### **L'annulation de la cérémonie des vœux est-elle de votre fait ou vous a-t-elle été imposée ?**

« Nous avons programmé la cérémonie des vœux 2022 le samedi 8 janvier. Avant même que Madame la Préfète nous adresse l'arrêté l'interdisant, le bon sens nous avait invité dès le 15 décembre à annuler notre belle et traditionnelle cérémonie.

Nous le regrettons, mais la santé de nos concitoyens est la priorité première. L'occasion m'est donnée de rappeler l'importance des précautions sanitaires, à commencer par la vaccination qui demeure notre première liberté : notre santé et celle de ceux que nous aimons ou rencontrons ».

### **Quels faits marquants retirez-vous de 2021 ?**

« Le principal événement de 2021, c'est bien sûr l'inauguration de notre belle maison médicale. Quelle chance que de bénéficier d'autant de professionnels de santé, et notamment de cinq médecins dont un psychiatre ! Bon nombre de communes environnantes nous envient ...

Mais nos médecins sont déjà saturés par le nombre de patients. Aussi réfléchissons-nous à accueillir d'autres médecins généralistes et spécialistes. D'autres faits importants ont marqué l'année 2021. Je vous invite à consulter la rétrospective sur le site internet de la commune ».

### **La Covid a-t-elle freiné certains projets en 2021 ?**

« Tous les nombreux projets envisagés dans notre budget 2021 ont pu être réalisés malgré le virus. Mais il est évident

que la Covid a compliqué notre tâche. Les précautions sanitaires nécessitent plus de travail, donc plus de temps pour la réalisation des chantiers et l'organisation des événements.

Je remercie tous les Montboucherois qui ont dépassé leur peur, leur crainte pour offrir du bénévolat dans les associations, tous les agents de la commune qui sont restés fidèles à leur poste et compétents face aux difficultés, et enfin mes collègues élus qui ont donné beaucoup de leur temps pour faire avancer les différents chantiers ».

### **Que peut-on espérer comme actions majeures en 2022 ?**

« Nous avons acquis en juin 2021 « L'Agora » ancienne discothèque, largement détériorée devenue friche invendable. Et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les besoins de nos associations grandissent en même temps que notre population : 1 480 habitants en l'an 2000, plus de 2 500 aujourd'hui. Le recensement, qui commence en ce mois de janvier, le confirmera. Aussi, une plus grande salle pour les enfants de l'école, pour les manifestations culturelles ou festives, pour le sport en salle... s'avère utile pour les décennies à venir.

Par ailleurs, un deuxième bâtiment abritant nos ateliers du service technique, dispersés aujourd'hui en trois lieux différents, est devenu indispensable pour une plus grande efficacité.

Un autre bâtiment, à vocation économique, sortira de terre pour répondre à la demande grandissante d'entreprises en manque de locaux.

Enfin, les 15 000 m<sup>2</sup> disponibles laisseront de la place à la création d'un par-

king dont on a grandement besoin.

Cet important projet de « L'Agora » nécessitera plusieurs années d'investissements (au moins trois).

En 2022, nous lancerons l'étude de la dernière phase de réhabilitation du centre ancien.

En fin d'année, nous concrétiserons avec le club de tennis la couverture de courts avec des panneaux photovoltaïques.

Bien d'autres réalisations au quotidien seront programmées en 2022. Mais il en est une que je voudrais souligner particulièrement : celle du CCAS souhaitant accompagner financièrement dans la vie adulte tous les jeunes de Montboucher ayant eu 18 ans en 2021. Cette modeste aide de 150 € sera offerte le samedi 5 mars lors de la cérémonie de la citoyenneté aux jeunes devenus majeurs en 2021 ».

**Mais le plus important en 2022 pour les habitants de notre beau village, c'est la santé pour tous, la sérénité en famille et la réussite dans les activités professionnelles ou de loisirs.**

**Autant de vœux que je formule avec mon équipe municipale pour chacune et chacun d'entre vous. Excellente année 2022 !**

**Les vœux du maire sur**  
[youtu.be/GwGusnMQGg8](https://youtu.be/GwGusnMQGg8)

**La rétrospective de l'année 2021**  
sur [youtu.be/FMesnRKAAGc](https://youtu.be/FMesnRKAAGc)

## Ces recenseurs viendront bientôt vous voir

Cinq recenseurs sillonneront la commune du 20 janvier au 19 février pour recueillir des informations auprès de la population. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Nous comptons sur tous pour faire de ce recensement une réussite.



**Andrée Genève**  
Son secteur : traversée RD 540, de la zone artisanale à la Palmeraie



**Célia Bourry**  
(Coordinatrice communale)



**Véronique Goupil**  
Son secteur : centre du village



**Justine Bagnol**  
Son secteur : campagne ouest



**France Nicolas**  
Son secteur : Campagne Est, les Vignes de Saint-Martin et les Amandiers

Les chiffres du recensement permettent de connaître les besoins de la population (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite...). Et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis par la mairie pour vous recenser via internet à compter du 20 janvier 2022. Vos données, protégées, restent confidentielles. Et le recensement est gratuit !



**Isabelle Lefrançois**  
Son secteur : quartier du golf

## La maison de Françoise Fritschy a séduit



Et la lauréate est...Françoise Fritschy qui a transformé sa maison, rue de la Truffière, en véritable arche de Noël (père Noël articulé, neige artificielle...). Le jury du nouveau concours de décoration de Noël lancé par la municipalité a été séduit par cette réalisation pleine de magie. Et a remis à Mme Fritschy un bon d'achat d'une valeur de 150 euros. La municipalité a tenu d'ailleurs à remettre à tous les participants un bon d'achat.

## Les tickets de cantine accessibles sur internet

C'est une petite révolution : les parents des enfants de l'école peuvent désormais réserver et régler via internet les tickets de cantine : [www.montboucher-sur-jabron.orgfamille.fr](http://www.montboucher-sur-jabron.orgfamille.fr)

La municipalité a en effet acquis un logiciel de gestion permettant cette opération qui facilitera grandement l'achat de tickets. Finis donc les jours impartis où les parents devaient se rendre en mairie pour s'approvisionner : « *Nous conservons malgré tout des créneaux horaires, plus réduits, pour ceux qui n'auraient pas accès à internet ou qui préféreraient continuer à régler en espèces ou par chèque* » précise Frédéric Bagnol, adjoint délégué à l'école et à la cantine.

Pas de changement en revanche dans la confection et la livraison des repas : la société Plein Sud reste le prestataire.

Après plusieurs années de tensions politiques et sociales conjuguées à une importante crise économique, Louis Bonaparte, chef d'Etat, fomenta un coup d'Etat le 2 décembre 1851. Il se fera plus tard nommé empereur en prenant le nom de Napoléon III.

La réaction ne se fait pas attendre. Sa vigueur sera particulièrement sensible en vallée du Rhône. Dès que le coup d'Etat est connu, une centaine de communes dromoises, un des epicentres de la colère nationale, se dresse contre Louis Bonaparte. Montboucher en fait partie. Comme le note l'historien Roger Pierre dans son livre « Ah ! quand viendra la belle ! », « *Le soulèvement fut presque général à Montboucher. On commença à se rassembler au café Farnier à partir de 9h du soir et vers 10h les hommes du village et des fermes arrivèrent de toutes parts, armés de fourches, de fusils, de tridents...* ». On y déclara que toute la France était mobilisée, que la garnison de Montélimar attendait les insurgés et marcherait avec eux sur Paris pour



## Le soulèvement de 1851

« **PAGE D'HISTOIRE** » propose de revenir sur un lieu, un événement ou sur une personnalité qui a marqué l'histoire de notre commune.

défendre la République. Une heure plus tard, les insurgés enfoncèrent la porte de la mairie puis prièrent le curé de leur remettre ses armes !



Puis la colonne se dirigea sur Montélimar notamment. On assista au même phénomène à Loriol et à Dieulefit. De là, de nombreuses personnes, dont des Montbouchérois, confluent sur Crest. Principalement ruraux, ces bataillons sont inorganisés, mal commandés car les principaux dirigeants ont été arrêtés.

Le soulèvement se solda par un échec. S'ensuivit une terrible repression minutieusement orchestrée par le préfet Ferlay. Rien que dans la tour de Crest, 205 insurgés sont emprisonnés. La ville, d'ailleurs, érigera le monument de « l'insurgé » en 1910 qui représente un jeune paysan, le fusil à la main.

## Bibliothèque : trois bénévoles livrent... leurs impressions

**Avec plus de 7 000 livres référencés, la bibliothèque de Montboucher offre une belle palette de choix. Profitez-en !**

C'est un lieu de culture qui manquait à Montboucher. Voilà cette carence comblée depuis l'ouverture de la bibliothèque associative le 2 novembre dernier.

« *Voir se concrétiser un tel projet est un succès qui montre que chaque citoyen peut, s'il le souhaite, apporter sa pierre à l'édifice !* » note Christelle Molinero, secrétaire de l'association.

A proximité de la crèche et de la MJC, dans les ex-locaux abritant les médecins, la bibliothèque a fait l'objet d'une rénovation intérieure avec la création notamment d'un coin accueil pris en charge par la mairie. La commune, par ailleurs, verse une subvention pour son fonctionnement. Et la nouvelle bibliothèque a pu aussi bénéficier d'une aide précieuse : « *Un grand merci à Frédéric Bagnol qui s'est occupé de l'informatique et notamment de l'inscription des codes-barres sur les livres. Sans lui, cela aurait été très compliqué de s'en sortir* », reconnaît la présidente Christine Milbergue,

### DES HORAIRES MIEUX ADAPTÉS AUX BESOINS

L'association « Bibliothèque de Montboucher » qui compte 6 à 8 bénévoles a su tenir compte des disponibilités des adhérents : « *Nous nous sommes vite aperçus que les créneaux horaires n'étaient pas bien adaptés à la demande* » précise Christine Milbergue. D'où une modification (voir ci-dessous). Le reste ne change pas avec la possibilité d'emprunter 3 ouvrages pendant 3 semaines.

Le montant de l'adhésion annuelle, 8 euros pour les Montbouchérois et 10 euros pour les habitants extérieurs, est à la portée de tous. « *En un mois, 56 personnes ont adhéré*, confie Pascale Blache, trésorière de l'association. *En majorité des enfants et des personnes âgées* ». Elles peuvent choisir parmi 7 000 ouvrages (romans, biographies, documentaires, bandes dessinées...) pour la plupart issus de dons. En attendant la présence de périodiques pour enfants et adultes.

**Ouverture : lundi de 16h à 18h, mercredi de 9h à 11h (le nouveau créneau) et vendredi de 16h à 18h.**



## Inscriptions sur les listes électorales

L'année 2022 sera riche en rendez-vous électoraux. N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire sur les listes électorales. Deux possibilités s'offrent à vous : se rendre en mairie avec présentation d'un justificatif de domicile et d'identité ou en ligne grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

### EN DIRECT DE LA MAIRIE

Site de la mairie :

[www.montboucher-sur-jabron.fr](http://www.montboucher-sur-jabron.fr)

Page facebook :

[www.facebook.com/montbouchersurjabron](https://www.facebook.com/montbouchersurjabron)

Panneau Pocket :

[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**Portrait  
d'entrepreneur**

**Restaurant  
« Auberge de  
la Tour »**

**Le vingtième volet de cette rubrique est consacré au restaurant « Auberge de la Tour » que vont ouvrir Frédéric Breugnon et Yamina Mezdad**

Frédéric Breugnon a bien burlingué. Après avoir accompli son CAP en alternance en Seine et Marne, il s'est fait la main dans le Loiret, en Bretagne avant d'intégrer le réputé « La charrette bleue » à Nyons où il exercera cinq ans comme second de cuisine. Puis il passe encore une étape en 2008 en devenant chef cuisinier au café de la Bourse à Montélimar. Mais son désir de travailler à son propre compte ne l'a jamais quitté. Il saisit, avec sa compagne, Yamina Mezdad, l'opportunité de reprendre « Le Don Quichotte », rue Casse Cul : « *J'ai fait le choix de Montboucher. Ici, il y a moins de concurrence comparativement à de plus grandes villes et Montboucher n'est pas si loin de Montélimar* » constate-t-il. Et surtout, Frédéric Breugnon va pouvoir désormais donner libre cours à sa créativité : « *J'entends bien inventer de nouveaux plats, de nouvelles saveurs pour satisfaire nos clients. De la cuisine traditionnelle revisitée* ». Il y a le choix entre une



formule midi, le menu de l'auberge et la carte, où le qualitatif prime sur le quantitatif : « *Tout est fait maison en privilégiant au maximum les produits locaux et régionaux* » assure Frédéric Breugnon.

Le cadre a été totalement redécoré. Les 35 places de « L'Auberge de la Tour » invitent à l'intimité dans une ambiance résolument cosy, façonnée par une décoratrice à qui Frédéric Breugnon et Yamina Mezdad ont fait appel. Ces derniers comptent bien aussi exploiter, le printemps venu, la nouvelle terrasse extérieure mise en valeur par les travaux de la municipalité sur la Place. Tout cela est à découvrir : le restaurant « Auberge de la Tour » ouvrira en effet début février. Et si, par malheur, la Covid faisait encore des siennes en contraignant les restaurants à fermer, pas question pour Frédéric et Yamina de baisser les bras : ils proposeront des plats à emporter ! Contact tel : 06 49 79 30 15

**Le Sou des écoles, partenaire incontournable**

**Le Sou des Ecoles est l'une des associations montbouchéroises les plus en vue en matière d'animations sur la commune.**

Le dynamisme du Sou des Ecoles n'est plus à prouver sur Montboucher. Cette association présidée depuis septembre 2019 par Sophie Schmidlin ne ménage pas ses efforts pour contribuer financièrement aux activités scolaires et extra-scolaires des enfants de l'école : « *Pour fonctionner correctement, nous misons sur un budget d'environ 15 000 euros par an* » estime Sophie Schmidlin. Pour y parvenir, le Sou des Écoles peut compter pour un tiers sur les cotisations parentales, sur une subvention municipale de 3600 euros et sur les dons de mécènes, principalement des commerçants. Mais aussi sur ses propres initiatives. Par exemple, le carnaval en mars avec, pour cette année, l'organisation d'un défilé avant le goûter offert par la MJC, le loto que le Sou des Écoles essaiera de réactiver en fonction du contexte sanitaire ou la kermesse de l'école, en juin, un des points d'orgue de



Le carnaval, un des moments forts de l'année

l'année : « *De ce fait, nous participons activement à l'animation de la commune* » souligne Sophie Schmidlin. Et la présidente pourrait encore citer la chasse à l'œuf à Pâques, les opérations pain d'épices, les galettes des rois, les photos de classe... Une fois ces subsides récoltés, le Sou des Ecoles, qui siège au conseil d'école, participe financièrement aux activités au sein ou en dehors de l'école : achat de vélos pour les maternelles, sorties des enfants au cinéma ou dans des musées...

**Les**

**rendez-vous**

- En mars** : carnaval organisé par le Sou des Ecoles avec goûter offert par la MJC.
  - Samedi 5 mars** : matinée citoyenneté pour les jeunes adultes ayant eu 18 ans en 2021 à 11h à la salle du Conseil de la mairie.
  - Dimanche 6 mars** : loto de la Paroisse à 14h à la salle des fêtes.
  - Dimanche 13 mars** : repas des seniors (sur invitation exclusivement) à 12h à la salle des fêtes.
  - Dimanche 3 avril** : vide grenier organisé par le Comité des Fêtes dans le centre ancien toute la journée.
  - Du 16 au 30 avril** : chasse aux œufs sous forme d'un parcours à énigmes organisée par le Sou des Ecoles en libre accès durant les vacances.
  - Du 20 avril au 7 mai** : tournoi de Tennis au Tennis Club.
- Ces manifestations se tiendront sous réserve des conditions sanitaires**
- Prochains conseils municipaux** : 25 janvier, 1er mars (préparation du budget) et 29 mars (vote du budget) à 18h30.